

**Présents** : Patrick Pasco, Dominique Berjot, Bernard Chapalain, Patrick Eveno, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Jean-Paul Goujon, Marie Coeffic,

**Excusés** : Philippe Armand, Cyprien Le Penher, François Souben, David Lorineau

#### 1) Proposition CDJ

Proposition de passer les Opens et les Titres sur une journée et non sur une demi-journée, ce qui éviterait de terminer trop tard et donnerait plus de confort pour les JA. Le début de la compétition serait à 10h.

Il a été convenu de passer les Opens en journée mais pas les Titres. Un essai sera réalisé sur la première journée. Le Club de Golfe TT étant réservé sur cette proposition, une concertation sera engagée avec lui.

Si l'essai est concluant, pourquoi ne pas faire le Critérium Fédéral Jeunes sur la journée aussi ?

#### 2) Règlement intérieur du CLE

Divers points à approfondir :

Article 5 : le coaching devra se faire avec 1 entraîneur du CLE.

Article 8 : demander un certificat de l'assureur pour les entraîneurs qui acheminent les enfants.

Article 10 : en cas de renvoi du jeune, le Comité conservera les sommes déjà versées.

Article 14 du règlement : le paiement pourra se faire soit avec plusieurs chèques, soit par virement bancaire, soit par prélèvement mensuel ou trimestriel.

Nombre de personnes sur le CLE de Lorient : 9, et sur le CLE de Vannes : 9.

Il sera demandé aux entraîneurs de définir des objectifs et d'en faire le bilan.

#### 3) Féminines

En raison de l'absence des participants à la dernière réunion de la commission, le compte rendu de la commission Développement sur les féminines sera abordé lors de la prochaine réunion.

#### 4) Récompenses

4 places pour les championnats d'Europe par Equipes à Nantes seront prises pour la famille Le Nours comme récompense pour le titre de champion de France des finales par classement obtenu par Olier. Comme il représente la Bretagne, une participation de la LBTT va être demandée.

#### 5) Coupe du Morbihan à Cléguer

Il a été acté par un vote à l'unanimité de faire parvenir au Club de Cléguer un chèque de 100€ pour couvrir les frais du repas organisé par Cléguer à l'occasion des finales de la coupe du Morbihan. Cette somme sera automatiquement attribuée au Club organisant ces finales chaque année, à condition qu'il organise le repas après la compétition.

#### 6) Avenant au contrat d'Alexis

Alexis effectuant une formation DEJEPS, et ne pouvant assurer les entrainements du CLE le mardi, ni certains stages du Comité, un avenant à son contrat de travail lui sera fait, précisant la réduction de ses heures d'entraînement à uniquement le jeudi et la suppression de certaines stages du CLE. Son contrat pourra être revu sur la saison 2020/2021. Accord à l'unanimité des membres du Comité.

#### 7) Présentation de la refonte du site internet

Marie Coeffic est en charge de la refonte du site internet du Comité. À ce sujet elle propose divers prestataires d'hébergement, d'intégration de site :

WIX, Site W, Hubsider, Webself.

Le comité du Loiret utilise AssoWeb,

Le comité d'Indre et Loire CréaWeb,

Le comité de la Vienne OVH

Marie proposera le prestataire qui lui semble le plus approprié. Il lui est demandé également de regarder OneandOne et SportRégions.

Concernant le site actuel un correcteur orthographique via les assistantes est désormais mis en place ainsi que nécessairement une validation par Marie des différents sujets qui y seront mis. C'est l'image du Comité qui est véhiculée.

#### 8) Questions diverses

En complément au compte-rendu du 02 mai 2019 relatif aux montées descentes et au croisement des équipes il est acté que l'autorisation de croisement des équipes concernant les montées descentes s'applique à toutes les divisions inférieures à la D2.

A ce jour il manque les comptes rendus pour l'AG de Patrick Pasco, Jean-Luc Potdevin, Cyprien Le Penher, François Souben.

